L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DES ANNONCES JUDICIAIRES:—NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 9 SEPTEMBRE 1846.

IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR

MAGNE & WEISSE.

No. 81, rue de Chartres.

CONDITIONS DE L'ABEILLE.

[illegible] année d'avance.......$12

[illegible] deux fois par semaine, [illegible] $5

[illegible] sa souscription, sans donner [illegible] avant l'expiration.

ANNONCES—[illegible] par chaque dix lignes, pour [illegible] insertion, et cinquante [illegible] Aucun avis ne [illegible] piastre, pour chaque [illegible]

LES ANNONCES [illegible] par dix lignes, pour chaque insertion.

LES ANNONCES [illegible] pas la durée de l'in[illegible] un mois, et devront être [illegible] cette disposition. [illegible] ne avis est limité aux [illegible] de la ligne de leurs affaires [illegible]

OFFICIEL.

[illegible] donné qu'un contrat a été [illegible] MM. Magne & Weisse, pro[illegible] Abeille, pour la publication [illegible] 1846 de tous les avis [illegible] mars 1843, au prix de **UNE PIASTRE** [illegible] chaque cent mot, par chaque publica[illegible]

[illegible] décembre 1845.

Wm. DE BUYS, Trésorier de l'Etat

ROBT. C. NICHOLAS, Sec. d'Etat

POUR LA BALIZE, Fort Jackson [illegible] Le paquebot [illegible] MUSIC [illegible] WAVE [illegible]

[illegible] A. LAROSE & Co. 31 Vieille Levée.

[illegible] en place [illegible]

POUR LAFOURCHE, Plaquemine [illegible] Bayou Sara [illegible] ST. LAN[DRY] [illegible]

Pour Mandeville, Madisonville et Covington.

PAQUEBOT REGULIER [illegible] SULTANA [illegible]

J. F. BERCIER & Co. Agents. 34 Vieille Levée.

REMORQUEUR [illegible] D'ENTREPRISE. [illegible]

ROBERT MURPHY. No. 2, Vieille Levée.

PAQUEBOT POUR LAFOURCHE. [illegible] l'AMELIA, capitaine A. Dugas [illegible]

POUR NEW-YORK [illegible]

POUR NEW-YORK [illegible]

POUR MATAGORDA [illegible] A. LAROSE & Co. 31 Vieille Levée.

POUR COWES [illegible] L. H. GALE. 94 Commune.

POUR LIVERPOOL [illegible] White, ayant [illegible] L. H. GALE. 94 Commune.

POUR LIVERPOOL [illegible] ONECO [illegible] L. H. GALE [illegible]

POUR MARSEILLE [illegible]

[illegible] FROST & Co. [illegible]

[illegible] BOURNOS [illegible]

WILLIAM DAVIDSON & Co. [illegible]

CONSULAT DE FRANCE.

AVIS. MARSEILLE, SEPTEMBRE 1846.

[illegible]

	Lavais, Jules
	Lacroix, capitaine
	Lacroix, Auguste
	M
	Macon, Pierre
	Magne, William
	Marot, dit Laurent
	Maurer, Louis Charles
	Massel fils
	Margot Charles
	P
	Perrin, François
	Porte, Elisabeth
	R
	Richard, Jacques
	[illegible]
	V
	Vincent, Ferdinand

[illegible]

C[illegible] marques Regalias [illegible] RAYMOND CAHUZAC, 34 Vieille Levée.

C[HAMPAGNE] [illegible] Marque du Lorme et [illegible] RAYMOND CAHUZAC, 34 Vieille Levée.

TABAC [illegible] de la Havane, tripes et capes, en magasin et à vendre par RAYMOND CAHUZAC, 34 Vieille Levée.

BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS [illegible] R. G. HOBBS, 12, Douane.

SUCRE HAVANE [illegible] caisses sucre blanc, jaune et [illegible] L. CANTIN, 42 Gravier.

R[AISINS] [illegible] caisses raisins Malaga, en grappes, à [illegible] L. CANTIN. 42 Gravier.

R[AISINS] [illegible] caisses Malaga supérieur en grappes, à [illegible] L. CANTIN. 24 Gravier.

CHEMISES! CHEMISES! CHEMISES

[illegible] au DEPOT DE CHEMI[SES] [illegible] N. ORLEANS, No. 80, rue de Char[tres] [illegible] CHEMISES [illegible]

[illegible] MILLE DOUZAINES DE CHEMISES [illegible]

ISAAC HART. 80 rue de Chartres.

WHISKEY [illegible] Whiskey rectifié et du [illegible] P. LONGIS, 116, rue Royale.

ALLUMETTES [illegible] grosses allumettes chimiques de New York, à vendre par P. LONGIS, 116 rue Royale.

LE soussigné offre à vendre les articles suivants, impor[tés] directement de Bordeaux, de Marseille et de New-York:

- 50 barriques vin rouge de Bordeaux.
- 50 do do Marseille.
- 25 tierçons vin blanc.
- 2 pipes genièvre de Hollande.
- 10 barils vieux Monongahela Whiskey.
- 50 quarts vin de Porto.
- 75 do vin de Madère.
- 20 barils vieux Madère.
- 100 caisses vin de Bordeaux.
- 50 do Château Lafitte.
- 45 do Château Latour.
- 75 do liqueurs assorties.
- 50 caisses Curaçao.
- 75 do Absinthe.
- 40 caisses marasquin.
- 50 do Huile d'olive.
- 25 milliers bouchons.
- 4 demi pipes eau de vie Pelvoisin.
- 4 demi pipes eau de vie A. Seignette.

A vendre par P. LONGIS, No. 116 rue Royale.

7 sept

CHAUX—300 barils de Thomaston, à $1. 25 par baril, à vendre par ROBERT MURPHY, 96 Vieille Levée.

31 août

NOUVELLE-ORLEANS:

MERCREDI MATIN, 9 SEPTEMBRE 1846.

☞ Les émigrants qui arrivent par New-York et Philadelphie, sont exploités de la façon la plus déplorable par les voleurs qui pullulent dans ces deux grandes villes. Il n'est presque point de jours où l'on ne signale quelque soustraction dont ces nouveaux arrivés ont été victimes. Les Allemands surtout sont ceux auxquels les voleurs s'adressent le plus volontiers, attendu qu'ils débarquent presque toujours avec un petit capital. Dernièrement un vieil Allemand se rendait de New-York à Philadelphie: à son arrivée dans cette ville, il s'aperçoit que sa malle lui a été enlevée; elle contenait $2000 en pièces de cinq francs. On peut juger de son désespoir. Un autre jour, un chef de famille va pour prendre son passage à bord d'un bateau à vapeur; il paie cent piastres contre un reçu qui lui paraît en bonne et due forme. Mais hélas! au moment où il le présente au commis du bateau, celui-ci lui déclare que le reçu est faux. Comment a fait le pauvre malheureux pour se rendre à sa destination? Déjà quelques sociétés se sont organisées pour donner aux émigrans des renseignemens et des directions; mais leurs soins ne suffisent pas encore à les mettre à l'abri des ruses des voleurs et des exactions d'autres individus peu scrupuleux. Il serait important que l'on prît à ce sujet des mesures efficaces dans les Etats où l'émigration abonde.

St-Louis.—Nous avons reçu hier soir, un journal de St-Louis, qui contient l'article suivant:

"*Grande excitation à Nauvoo.*—Nous apprenons par le vapeur *Bertrand*, arrivé ce matin, que les habitans de la ville de Nauvoo étaient en proie à de vives alarmes, par suite de la nouvelle que 500 hommes étaient en marche de Carthage sur Nauvoo. Les anciens habitans s'étaient emparé des armes du gouvernement qui se trouvaient à bord du *Bertrand*.

Crue de l'Ohio.—Le journal de Louisville, du 29 août, annonce que cette rivière a monté de sept pouces dans les dernières 24 heures, et qu'il y avait la veille 7 pieds 5 pouces d'eau au chenal. Le temps était à la pluie.

La Californie.—Dans un précédent article (voir l'Abeille du 5 courant), nous avons indiqué les principaux traits physiques de ce pays, ainsi que les avantages de position qu'il présente. Nous emprunterons aujourd'hui à un voyageur français qui l'a visité en 1842, d'intéressans détails sur les essais de colonisation et de civilisation qui y ont été faits, surtout par les missionnaires espagnols.

Fernand Cortoz dit M. Duflot de Mofras, fut le premier qui explora militairement la Californie. Après lui, plusieurs expéditions de découvertes par terre et par mer se dirigèrent vers cette province, par ordre des vice-rois de la Nouvelle-Espagne. Ces expéditions étaient accompagnées de religieux qui fondaient successivement des missions, en avançant vers le nord. Le nombre de ces établissemens jusqu'à nos jours s'est élevé à quarante-trois; mais il est certain qu'il eut été plus considérable si le gouvernement de Mexico n'avait pas paralysé les efforts des missionnaires en leur enlevant l'administration temporelle.

Sous le régime espagnol, une savante combinaison de missions et de presidios arrêtait les déprédations des Indiens, et répandait parmi leurs tribus sauvages les bienfaits du catholicisme et les lumières de la civilisation. La ligne stratégique, qui comprenait une étendue de plus de douze cents lieues, commençait à Monte-Rey, dans la Haute-Californie, et descendait du nord au sud jusqu'à San-Diego. De là elle envoyait un double embranchement pour ceindre les deux côtes de la Basse-Californie, puis, traversant le Rio-Colorado, elle longeait le Rio Gila, passait la Sierra-Madre, et après avoir protégé le nouveau Mexique et le Texas, elle venait finir à l'extrémité des Florides, coupant ainsi l'Amérique dans toute sa largeur, et mettant en communication les bords de l'Atlantique avec ceux de la mer du Sud. En dedans de cette ligne, les infatigables missionnaires appelaient les colons, fondaient des *pueblos* (villages composés d'Indiens convertis) et leur enseignaient les arts mécaniques, la culture des terres et l'exploitation des mines. Ces divers points étaient reliés entre eux, et formaient un système complet de colonisation et de défense; mais de si précieux résultats ne furent point obtenus sans de terribles sacrifices, et plusieurs religieux payèrent de leur sang leur dévouement apostolique: les Indiens les firent périr dans d'affreux supplices.

Les missions sont toutes construites sur un plan uniforme. L'une des plus vastes, celle qui est placée sous l'invocation de Saint-Louis, roi de France, s'élève non loin de la mer, dans une délicieuse vallée, au bord d'une petite rivière dont le cours fertilise des jardins, des vignobles et des vergers; le bâtiment quadrangulaire présente une façade avec galerie couverte de cent cinquante pieds. L'église, qui peut contenir trois mille personnes, occupe un des côtés; le centre de l'édifice est formé par une cour carrée entourée d'arcades comme un cloître, plantée d'arbres et ornée de fontaines jaillissantes.

Ces bâtimens, d'une architecture simple, sont construits avec une grande solidité. Ils renferment les cellules des moines, les ateliers des charpentiers, des forgerons et des tanneurs, les métiers à tisser; enfin des fabriques de laine et de coton où se fabriquent les étoffes destinées à habiller les Indiens convertis et à attirer ceux des tribus idolâtres. Les écoles sont situées dans les parties les plus paisibles de l'établissement. L'enseignement s'y exerce d'une manière paternelle: les enfans des indigènes, mêlés aux enfans de race blanche, y viennent recevoir les premiers élémens de l'éducation, du chant et de la musique. Les Indiens ont pour cet art une aptitude naturelle si extraordinaire, que dans les fêtes religieuses, qui se célèbrent avec la plus grande pompe au son des cloches et au bruit de l'artillerie, ils touchent l'orgue, jouent de tous les instruments et entonnent le plain-chant avec une justesse qu'on trouve rarement dans nos villages européens. Quel ne fut pas notre étonnement d'entendre à la mission de Santa-Cruz, pendant le cours d'une procession, la troupe des musiciens indiens jouer les deux airs populaires en France de *la Marseillaise* et de *Vive Henri Quatre!*

C'est ici le lieu de remarquer que l'Indien des missions de Californie, en renonçant à l'adoration des faux dieux qu'adoraient ses pères, en se convertissant au christianisme, a toujours ignoré les obligations morales de la religion. Il prit part au travail de la communauté, parce qu'elle lui donnait des moyens de subsistance plus assurés, mais sans comprendre entièrement son principe évangélique; il la défendit contre les attaques des peuplades rebelles, entraîné bien plus par les haines invétérées communes aux races indiennes, que par un sentiment de reconnaissance et de conviction.

Autour de la mission de Saint-Louis sont groupés les bâtimens d'exploitation, le corps de garde des soldats, les hangars, les magasins, les cabanes des Indiens convertis et les maisons de quelques colons blancs.

L'hospitalité, dans sa plus noble expression, était et est encore exercée dans les missions. Les étrangers, et particulièrement nos compatriotes, y sont accueillis avec cordialité. En 1831, deux missionnaires français, MM. Bachelot et Short, chassés des îles Sandwich par les intrigues des méthodistes, et jetés sans secours sur la côte de Californie, furent recueillis par les franciscains espagnols; ils y séjournèrent plusieurs années, et la manière dont ils exercèrent leur saint ministère leur valut les regrets de tous les habitans.

Nous essaierons dans un dernier article d'examiner quelle est la situation actuelle du pays; de quels élémens se compose la population qui l'habite à l'heure qu'il est, et les résistances qu'elle pourrait offrir à l'œuvre d'assimilation que se proposent les Etats-Unis.

☞ La malle du Nord n'était pas arrivée hier soir à onze heures et demie.

Chronique Locale.

Conseil de la 2de. Municipalité.—Séance d'hier.—Le secrétaire donne lecture du rapport du trésorier, et immédiatement ensuite d'un message où le maire annonce au Conseil qu'il se refuse à signer la résolution en vertu de laquelle deux comptables doivent être nommés pour apurer les comptes de la trésorerie municipale depuis l'époque de la division de la ville. Le maire motive son refus en disant que ces comptables doivent recevoir un salaire mensuel de $100 chacun, ce qui augmenterait sans nécessité les dépenses déjà si grandes de la municipalité. Le trésorier et le contrôleur pourraient eux-mêmes inspecter les livres de la trésorerie et faire un rapport au Conseil.

M. Reynolds croit que le veto n'a pas été signé dans les cinq jours accordés par la loi; il demande conséquemment que le Conseil maintienne la résolution.

M. Peters se déclare contre la résolution et pour le maintien du veto.

M. Reynolds demande et obtient l'autorisation de retirer sa première motion, et il propose immédiatement de déposer le veto du maire indéfiniment sur le bureau.—M. Reynolds observe qu'il fait cette proposition, parce que le maire a signé son veto après les cinq jours fixés par la loi.

M. Bullitt considère cette manière de procéder comme contraire à toutes les règles parlementaires. Le maire a pu se prononcer contre la résolution le lendemain même où elle a été votée, mais ne pouvant envoyer de message au Conseil que sept jours après, puisque cette assemblée ne siège qu'une fois par semaine, il a cru pouvoir le signer aujourd'hui même, époque de la présentation de ce document.

La motion de M. Reynolds pour le dépôt indéfini est mise aux voix et adoptée par 7 contre 6.

M. Goodin, au nom de la majorité du comité de finances, présente une résolution autorisant le trésorier, à rembourser à ceux qui l'ont payée la taxe spéciale de 1843, ainsi qu'à émettre des bons payables à un an et portant intérêt à raison de 6 pour cent par an, pour solder à leur échéance les intérêts dûs sur la dette municipale. Cette résolution a été ajournée à la prochaine séance.

M. Goodin, au nom d'un comité spécial, fait un rapport contre la construction d'une plate-forme pour les sucres. Adopté.

Le Conseil procède ensuite à l'élection de deux comptables (MM. Nicholson & Waters,) et s'ajourne.

Ire. Cour de District—Auguste Hérisson, accusé de coups et de blessures sur la personne de——, a assisté hier à la lecture de son acte d'accusation et a déclaré qu'il n'était pas coupable.—W. O'Haway s'est reconnu coupable du délit d'escroquerie qui lui est imputé.—George Stewart, prévenu de vol, a protesté contre cette accusation.

L'avocat de district a renvoyé de la plainte Daniel H. Lazarus, accusé de vol avec effraction.

Wm. Butler, h. c. l., mis en accusation pour avoir continué à séjourner dans l'Etat contrairement à la loi, a été acquitté par le jury. L'avocat de district a demandé que l'accusé fût renvoyé en prison pour répondre à une autre charge. La cour s'est ensuite ajournée.

Cour du Recorder Genois.—Isabelle, esclave appartenant à Mme Ross, prévenue d'avoir recélé des objets volés, a été renvoyée pardevant la 4e justice de paix pour y être jugée conformément à la loi.

—Suzanne Lachaise, f. d. c. l. conduite devant le recorder pour un vol de deux montres d'argent appartenant à M. Constant, a été renvoyée en prison jusqu'à ce que les témoins soient entendus.

La police de la Seconde Municipalité, a arrêté hier matin, dans la rue Bienville, un nommé James Buck, accusé du meurtre de deux personnes, Whitehead et Jones, au Texas, dans le village de Marshalltown. Une récompense de $1,000 avait été offerte pour l'arrestation de l'accusé.

Cour du recorder Baldwin.—John H. Hoemer, prévenu d'avoir blessé un Allemand du nom de Breilenbrucker, a été renvoyé pardevant la Première Cour de District.

—Mary dit "Mary du Kentucky," a été sommé de fournir un cautionnement de $500 pour répondre de sa comparution devant le même tribunal, où elle sera jugée pour délit de vol.

—Thomas Murphy, un évadé des prisons de Galveston, Texas, où il était détenu pour vol, a été arrêté et conduit devant le recorder Baldwin.

Recoltes.—*L'Intelligencer* de Concordia de samedi dernier annonce qu'une seconde portée de chenilles achève de détruire ce que la première avait épargné dans les champs de coton.

St. Louis.—Un courtier de cette ville vient d'être victime d'une audacieuse escroquerie: Un individu de fort bonne mine se présente chez lui avec une lettre de crédit qui lui a été remise par un négociant de l'Est et qui est adressée à un négociant de l'Ouest. Cette lettre annonce que le porteur est un spéculateur de haut parage qui compte faire des achats de blé. Le courtier se laisse prendre à ces recommandations; et quand le prétendu spéculateur lui dit que, pour faire ses achats, il aurait besoin d'escompter un certificat de dépôt de $5000 sur la Banque d'Utica, le courtier s'empresse de faire pour lui cette transaction à un intérêt fort modéré. Le spéculateur a la modestie de ne prendre que $2500 sur la somme totale, en priant que le reste lui soit adressé suivant les ordres qu'il donnera dans son voyage. Sur ce, il part pour aller achever ses achats: mais il est à peine en route que le courtier s'aperçoit que le certificat de dépôt est faux. Il va faire sa plainte, et un officier de police se met à la poursuite du voleur. Le rattrapera-t-il? Et le courtier rentrera-t-il dans ses déboursés? On peut en douter.

FEUILLETON.

MEMOIRES D'UN MEDECIN.

PAR ALEXANDRE DUMAS.

PREMIERE PARTIE.

LA PRESENTATION.

Versailles, comme tout ce qui est grand, est et sera toujours beau.

Que la mousse ronge ses pierres abattues, que ses dieux de plomb, de bronze ou de marbre, gisent disloqués dans ses bassins sans eau, que ses grandes allées d'arbres taillés s'en aillent échevelées vers le ciel, il y aura toujours, fût-ce dans les ruines, un spectacle pompeux et saisissant pour le rêveur ou pour le poète, qui, du grand balcon, regardera les horizons éternels après avoir regardé les splendeurs éphémères.

Mais c'était surtout dans sa vie et dans sa gloire que Versailles était splendide à voir. Quand un peuple sans armes, contenu par un peuple de soldats brillans, battait de ses flots les grilles dorées; quand les carrosses de velours, de soie et de satin, aux fières armoiries, roulaient sur le pavé sonore, aux galops de leurs chevaux fringans; quand toutes les fenêtres, illuminées comme celles d'un palais enchanté, laissaient voir un monde resplendissant de diamans, de rubis, de saphirs, que le geste d'un seul homme courbait comme fait le vent d'épis d'or entremêlés de blanches marguerites, de coquelicots de pourpre et de bleuets d'azur; oui, Versailles était beau, surtout quand il lançait par toutes ses portes des courriers à toutes les puissances, et quand les rois, les princes, les seigneurs, les officiers, les savans du monde civilisé foulaient ses riches tapis et ses mosaïques précieuses.

Mais c'était surtout lorsqu'il se parait pour une grande cérémonie, quand les somptuosités du garde meuble et les grandes illuminations doublaient la magie de ses richesses, que Versailles avait de quoi fournir aux esprits les plus froids une idée de tous les prodiges que peuvent enfanter l'imagination et la puissance humaine.

Telle était la cérémonie de réception d'un ambassadeur, telle aussi, pour les simples gentilshommes, la cérémonie de la présentation. Louis XIV, créateur de l'étiquette, qui renfermait chacun dans un espace infranchissable, avait voulu que l'initiation aux splendeurs de sa vie royale frappât les élus d'une telle vénération, que jamais ils ne considérassent le palais du roi que comme un temple dans lequel ils avaient le droit de venir adorer le Dieu couronné à une place plus ou moins près de l'autel.

Ainsi, Versailles, déjà dégénéré sans doute, mais resplendissant encore, avait ouvert toutes ses portes, illuminé tous ses flambeaux, mis à jour toutes ses magnificences pour la présentation de Mme Dubarry. Le peuple des curieux, peuple affamé, peuple misérable, mais qui oubliait, chose étrange! sa misère et sa faim à l'aspect de tant d'éblouissemens, le peuple garnissait toute la place d'Armes et toute l'avenue de Paris. Le château lançait le feu par toutes ses fenêtres, et ses girandoles ressemblaient de loin à des astres nageant dans une poussière d'or.

Le roi sortit de ses appartemens à dix heures précises. Il était paré plus que de coutume, c'est-à-dire que ses dentelles étaient plus riches, et que les boucles seules de ses jarretières et de ses souliers valaient un million.

Il avait été instruit par M. de Sartines de la conspiration tramée la veille entre les dames jalouses; aussi son front était-il soucieux; il tremblait de ne voir que des hommes dans la galerie.

Mais il fut bientôt rassuré quand, dans le salon de la reine destiné spécialement aux présentations, il vit dans un nuage de dentelles et de poudre ou tourbillonnaient les diamans, d'abord ses trois filles, puis la maréchale de Mirepoix, qui avait fait tant de bruit la veille; enfin toutes les turbulentes qui avaient juré de rester chez elles, et qui se trouvaient là au premier rang.

M. le duc de Richelieu courait comme un général de l'une à l'autre, et leur disait:

—Ah! je vous y prends, perfide!

Ou bien:

—Que j'étais certain de votre défection!

Ou bien encore:

—Que vous disais-je à propos des conjurations!

—Mais vous-même, duc! répondaient les dames.

—Moi, je représentais ma fille, je représentais la comtesse d'Egmont. Cherchez, Septimanie n'y est point; elle seule a tenu bon avec Mme de Grammont et Mme de Guéménée; aussi je suis sûr de mon affaire. Demain, j'entre dans mon cinquième exil ou ma quatrième Bastille. Décidément, je ne conspire plus.

Le roi parut. Il se fit un grand silence au milieu duquel on entendit sonner dix heures, l'heure solennelle. Sa Majesté était entourée d'une cour nombreuse. Il y avait près d'elle plus de cinquante gentilshommes, qui ne s'étaient point juré de venir à la présentation, et par cette raison, probablement, étaient tous présens.

Le roi remarqua tout d'abord, que Mme de Grammont, Mme de Guéménée et Mme d'Egmont manquaient à cette splendide assemblée.

Il s'approcha de M. de Choiseul, qui affectait un grand calme, et qui malgré ses efforts, n'arrivait qu'à une fausse indifférence.

—Je ne vois pas Mme la duchesse de Grammont ici? dit-il.

—Sire, répondit M. de Choiseul, ma sœur est malade et m'a chargé d'offrir à Sa Majesté ses très humbles respects.

—Tant pis! fit le roi; et il tourna le dos à M. de Choiseul.

En se retournant, il se trouva en face du prince de Guéménée.

—Et Mme la princesse de Guéménée, dit-il, où est-elle donc? Ne l'avez-vous pas amenée, prince!

—Impossible, sire, la princesse est malade; en allant la prendre chez elle, je l'ai trouvée au lit.

—Ah! tant pis! tant pis! dit le roi. Ah! voici le maréchal. Bonsoir, duc.

—Sire, fit le vieux courtisan en s'inclinant avec la souplesse d'un jeune homme.

—Vous n'êtes pas malade, vous, dit le roi assez haut pour que MM. de Choiseul et de Guéménée l'entendissent.

—Chaque fois, sire, répondit le duc de Richelieu, qu'il s'agit pour moi du bonheur de voir Votre Majesté, je me porte à merveille.

—Mais, dit le roi en regardant autour de lui, votre fille. Mme d'Egmont, d'où vient donc qu'elle n'est pas ici?

Le duc, voyant qu'on l'écoutait, prit un air de profonde tristesse:

—Hélas! sire, ma pauvre fille est bien privée de ne pouvoir avoir l'honneur de mettre ses très humbles hommages aux pieds de Votre Majesté; ce soir, surtout; mais, malade, sire, malade....

—Tant pis! dit le roi. Malade! Mme d'Egmont, la plus belle santé de France. Tant pis, tant pis!

Et le roi quitta M. de Richelieu comme il avait quitté M. de Choiseul et M. de Guéménée.

Puis il accomplit le tour de son salon complimentant surtout Mme de Mirepoix qui ne se sentait pas d'aise.

—Voilà le prix de la trahison, dit le maréchal à son oreille; demain vous serez comblée d'honneurs, tandis que nous!.... je frémis d'y penser.

Et le duc poussa un soupir.

—Mais il me semble que vous-même n'avez pas mal trahi les Choiseul, puisque vous voici....Vous aviez juré....

—Pour ma fille, maréchale, pour ma pauvre Septimanie! La voilà disgraciée pour avoir été trop fidèle.

—A son père? répliqua la maréchale.

—Le duc fit semblant de ne pas entendre cette réponse, qui pouvait passer pour une épigramme.

—Mais, dit-il, ne vous semble-t-il pas, maréchale, que le roi est inquiet?

—Dam! il y a de quoi.

—Comment?

—Dix heures un quart.

—Ah! c'est vrai, et la comtesse ne vient pas. Tenez, maréchale, voulez-vous que je vous dise?

—Dites.

—J'ai une crainte.

—Laquelle?

—C'est qu'il ne soit arrivé quelque chose de fâcheux à cette pauvre comtesse. Vous devez savoir cela, vous?

—Pourquoi, moi?

—Sans doute, vous nagiez dans la conspiration jusqu'au cou.

—Et bien! répondit la maréchale, en confidence, duc, j'en ai peur comme vous.

—Notre amie la duchesse est une rude antagoniste qui blesse en fuyant, à la manière des Parthes, et elle a fui. Voyez comme M. de Choiseul est inquiet, malgré sa volonté de paraître tranquille, tenez, il ne peut demeurer en place, il ne perd pas de vue le roi. Voyons, ils ont tramé quelque chose? Avouez-moi cela?

—Je ne sais rien, duc, me je suis de votre avis.

—Où cela les mènera-t-il?

—A un retard, cher duc, et vous savez le proverbe: A tout gagné qui gagne du temps. Demain, un événement imprévu peut arriver, qui retarde indéfiniment cette présentation. La Dauphine arrive peut-être demain à Compiègne, au lieu d'arriver dans quatre jours. On aura voulu gagner demain, peut-être!

—Maréchale, savez-vous que votre petit conte m'a tout l'air d'une réalité. Elle n'arrive pas, sangbleue!

—Et voilà le roi qui s'impatiente, regardez.

—C'est la troisième fois qu'il s'approche de la fenêtre. Le roi souffre réellement.

—Alors ce sera bien pis tout à l'heure.

—Comment cela?

—Ecoutez. Il est dix heures [vingt] minutes?

—Oui.

—Je puis vous dire cela maintenant.

—Et bien?

La maréchale regarda autour d'elle; puis à voix basse:

—Eh bien! elle ne viendra pas.

—Ah! bon dieu, maréchale! mais ce sera un scandale abominable.

—Matière à procès, duc, à procès criminelle... capital... car il y aura dans tout cela, je le sais de bon lieu, enlèvement, violence, lèze-majesté même si l'on veut. Les Choiseul ont joué le tout pour le tout.

—C'est bien imprudent à eux.

—Que voulez-vous, la passion les aveugle.

—Voilà l'avantage de ne pas être passionné, d'être comme nous, maréchale; on y voit clair, au moins.

—Tenez, voilà le roi qui s'approche encore une fois de la fenêtre.

En effet, Louis XV, assombri, anxieux, irrité, s'approcha de la croisée et appuya sa main à l'espagnolette ciselée et son front aux vitres fraîches.

Pendant ce temps, on attendait bruire, comme un bouquet de feuillages avant la tempête, les conversations des courtisans.

Tous les yeux allaient de la pendule au roi.

La pendule sonna la demie. Son timbre pur sembla pincer l'acier, et la vibration s'éteignit frémissante dans la vaste salle.

M. de Maupeou s'approcha du roi.

—Beau temps, sire, dit-il timidement.

—Superbe, superbe. — Comprenez-vous quelque chose à cela, monsieur de Maupeou?

—A quoi, sire?

—A ce retard.—Pauvre comtesse!

—Il faut qu'elle soit malade, sire, dit le chancelier.

—Cela se conçoit que Mme de Grammont soit malade, que Mme Guéménée soit malade, que Mme d'Egmont soit malade aussi; mais la comtesse malade, cela ne se conçoit pas!

—Sire, une forte émotion peut rendre malade, et la joie de la comtesse était si grande!

—Ah! c'est fini, dit Louis XV en secouant la tête, c'est fini; maintenant elle ne viendra plus.

Quoique le roi eût prononcé ces derniers mots à voix basse, il se faisait un silence tel qu'ils furent entendus par presque tous les assistans.

Mais ils n'avaient pas encore eu le temps d'y répondre même par la pensée, qu'un grand bruit de carrosses retentit sous la voûte.

Tous les fronts oscillèrent, tous les yeux s'interrogèrent mutuellement.

Le roi quitta la fenêtre et s'alla poster au milieu du salon pour voir par l'enfilade de la galerie.

—J'ai bien peur que ce ne soit quelque fâcheuse nouvelle qui nous arrive, dit la maréchale à l'oreille du duc, qui dissimula un fin sourire.

Mais soudain la figure du roi s'épanouit, l'éclair jaillit de ses yeux!

—Madame la comtesse Dubarry! cria l'huissier au grand maître des cérémonies.

—Madame la comtesse de Béarn!

Ces deux noms firent bondir tous les cœurs sous des sensations bien opposées. Un flot de courtisans, invinciblement entraîné par la curiosité, s'avança vers le roi.

Mme de Mirepoix se trouva être la plus proche de Louis XV.

—Oh! qu'elle est belle! qu'elle est belle! s'écria la maréchale en joignant les mains comme si elle était prête à entrer en adoration.

Le roi se retourna et sourit à la maréchale.

—Ce n'est pas une femme, dit le duc de Richelieu, c'est une fée.

Le roi envoya la fin de son sourire à l'adresse du vieux courtisan.

En effet, jamais la comtesse n'avait été si belle, jamais pareille suavité d'expression, jamais émotion mieux jouée, regard plus modeste, taille plus noble, démarche plus élégante, n'avait excité l'admiration dans le salon de la reine, qui cependant, comme nous l'avons dit, était le salon des présentations.

Belle à charmer, riche sans taste, coiffée à ravir surtout, la comtesse s'avançait, tenue par la main de Mme de Béarn, qui malgré d'atroces souffrances, ne boitait pas, ne sourcillait pas, mais dont le rouge se détachait par atomes desséchés, tant la vie se retirait de son visage, tant chaque fibre tressaillait douloureusement en elle au moindre mouvement de sa jambe blessée.

Tout le monde arrêta les yeux sur le groupe étrange.

La vieille dame, décolletée comme au temps de sa jeunesse, avec sa coiffure d'un pied de haut, ses grands yeux caves et brillans comme ceux d'une orfraie, sa toilette magnifique et sa démarche de squelette, semblait l'image du temps passé donnant la main au temps présent.

Cette dignité sèche et froide guidant cette grâce voluptueuse et décente, frappa d'admiration, et d'étonnement, surtout, la plupart des assistans.

Il sembla au roi, tant le contraste était vivant, que Mme de Béarn lui amenait sa maîtresse plus jeune, plus fraîche, plus riante que jamais il ne l'avait vue.

Aussi au moment où, suivant l'étiquette, la comtesse plait le genou pour baiser la main du roi, Louis XV la saisit par le bras, et la releva d'un seul mot qui fut la récompense de ce qu'elle avait souffert depuis quinze jours.

—A mes pieds, comtesse! dit le roi; vous riez!.... C'est moi qui devrais et qui surtout voudrais être aux vôtres.

Puis le roi ouvrit les bras, comme c'était le cérémonial; mais au lieu de faire semblant d'embrasser, cette fois il embrassa réellement.

—Vous avez là une bien belle filleule, madame, dit-il à Mme de Béarn; mais aussi elle a une noble marraine, que je suis on ne peut plus aise de revoir à ma cour.

La vieille dame s'inclina.

—Allez saluer mes filles, comtesse, dit tout bas le roi à Mme Dubarry, et montrez-leur que vous savez faire la révérence. J'espère que vous ne serez pas mécontente de celle qu'elles vous rendront.

Les deux dames continuèrent leur marche au milieu d'un grand espace vide, qui se formait autour d'elles à mesure qu'elles avançaient, mais que les regards semblaient remplir d'une pluie de flammes brûlantes.

Les trois filles du roi voyant Mme Dubarry s'approcher d'elles, se levèrent comme des ressorts et attendirent.

Louis XV veillait. Ses yeux fixés sur Mesdames, leur enjoignaient la plus favorable politesse.

Mesdames, un peu émues, rendirent la révérence à Mme Dubarry, laquelle s'inclina beaucoup plus bas que l'étiquette ne l'ordonnait, ce qui fut trouvé du meilleur goût et toucha tellement les princesses, qu'elles l'embrassèrent comme avait fait le roi et avec une cordialité dont le roi parut enchanté.

Dès lors le succès de la comtesse devint un triomphe, et il fallut que les plus lents ou les moins adroits des courtisans attendissent une heure avant de faire parvenir leurs saluts à la reine de la fête.

Celle-ci sans morgue, sans colère, sans récrimination accueillit toutes les avances et sembla oublier toutes les trahisons. Et s'il y avait rien de joué dans cette bienveillance magnanime, son cœur débordait de joie et n'avait plus de place pour un seul sentiment haineux.

M. de Richelieu n'était pas pour rien le vainqueur de Mahon; il savait manœuvrer. Tandis que les courtisans vulgaires se tenaient, pendant les révérences, à leur place et attendaient l'issue de la présentation pour encenser ou dénigrer l'idole, le maréchal avait été prendre position derrière le siège de la comtesse, et, pareil au guide de cavalerie qui va se planter à cent toises dans la plaine pour attendre le déploiement d'une file à son point juste de conversion, le duc attendait Mme Dubarry, et devait naturellement se trouver près d'elle sans être foulé. Mme de Mirepoix, de son côté, connaissant le bonheur que son ami avait toujours eu à la guerre, avait imité cette manœuvre, et avait insensiblement rapproché son tabouret de celui de la comtesse.

Les conversations s'établirent dans chaque groupe, et toute la personne de Mme Dubarry fut passée à l'étamine.

La comtesse, soutenue par l'amour du roi, par l'accueil gracieux de Mesdames et par l'appui de sa marraine, promenait un regard moins timide sur les hommes placés autour du roi, et, certaine de sa position, cherchait ses ennemies parmi les femmes.

Un corps opaque interrompit la perspective.

—Ah! monsieur le duc, dit-elle, il fallait que je visse ici pour vous rencontrer.

—Comment cela, madame? demanda le duc.

—Oui, il y a quelque chose comme huit jours qu'on ne vous a vu, ni à Versailles, ni à Paris, ni à Luciennes.

—Je me préparais au plaisir de vous voir ici ce soir, répliqua le vieux courtisan.

—Vous le prevoyiez peut-être?

—J'y étais certain.

—Voyez-vous! En vérité, duc, quel homme vous faites; avoir su cela et ne pas m'en avoir prévenue, moi, votre amie, moi, qui n'en savais rien.

—Comment cela, madame, dit le duc, vous ne saviez point que vous dussiez venir ici?

—Non. J'étais à peu près comme Esope quand un magistrat l'arrêta dans la rue. "Où allez-vous? lui demanda-t-il.—Je n'en sais rien, répondit le fabuliste.—Ah! vraiment! en ce cas, vous irez en prison.—Vous voyez bien que je ne savais pas où j'allais." De même, duc, je pouvais croire aller à Versailles, mais je n'en étais pas assez sûre pour le dire. Voilà pourquoi vous m'eussiez rendu service en me venant voir.... mais.... vous viendrez à présent, n'est-ce pas?

—Madame, dit Richelieu, sans paraître ému le moins du monde de la raillerie, je ne comprends pas bien pourquoi vous n'êtes pas sûre de venir ici.

—Je vais vous le dire: parce que j'étais entourée de pièges.

Et elle regarda fixement le duc, qui soutint ce regard imperturbablement.

—De pièges! ah bon Dieu! que me dites-vous là, comtesse?

—D'abord, on m'a volé mon coiffeur?

—Oh! oh! votre coiffeur.

—Oui!

—Que ne m'avez-vous fait dire cela; je vous ensse envoyé—mais parlons bas, je vous prie,—je vous eusse envoyé une perle, un trésor, que Mme d'Egmont a déterré, un artiste bien supérieur à tous les perruquiers, à tous les coiffeurs royaux, mon petit Léonard?

—Léonard! s'écria Mme Dubarry.

—Oui; un petit jeune homme qui coiffe Septimanie et qu'elle cache à tous les yeux, comme Harpagon fait de sa cassette. Du reste, il ne faut pas vous plaindre, comtesse; vous êtes coiffée à merveille, et belle à ravir; et, chose singulière, le dessin de ce tour ressemble au croquis que Mme d'Egmont demanda hier à Boucher, et dont elle comptait se servir pour elle-même, si elle n'avait point été malade. Pauvre Septimanie!

La comtesse tressaillit et regarda le duc plus fixement encore; mais le duc restait souriant et impénétrable.

—Mais pardon, comtesse, je vous ai interrompu, vous parliez de pièges!....

—Oui, après m'avoir volé mon coiffeur, on m'a soustrait ma robe, une robe charmante.

—Oh! voilà qui est odieux; mais de fait vous pouviez vous passer de celle qu'on vous a soustraite; car je vous vois habillée d'une étoffe miraculeuse.... c'est de la soie de Chine, n'est-ce pas, avec des fleurs appliquées? Eh bien! si vous vous fussiez adressée à moi dans votre embarras, comme il faut le faire à l'avenir, je vous eusse envoyé la robe que ma fille avait fait faire pour sa présentation, et qui était tellement pareille à celle-ci, que je jugerais que c'est la même.

Mme Dubarry saisit les deux mains du duc, car elle commençait à comprendre quel était l'enchanteur qui l'avait tirée d'embarras.

—Savez vous dans quelle voiture je suis venue, duc? lui dit-elle.

—Non! dans la vôtre, probablement.

—Duc, on m'avait enlevé ma voiture comme ma robe, comme mon coiffeur.

—Mais c'était donc un guet-apens général? Dans quelle voiture êtes-vous donc venue?

—Dites-moi d'abord comment est la voiture de d'Egmont.

—Ma foi! je crois que dans la prévision de cette soirée, elle s'était commandé une voiture doublée de satin blanc. Mais on n'a pas eu le temps d'y peindre ses armes.

—Oui, n'est-ce pas, une rose est bien plus vite faite qu'un écusson. Les Richelieu et les d'Egmont ont des armes fort compliquées. Tenez, duc, vous êtes un homme adorable.

Et elle lui tendit ses deux mains, dont le vieux courtisan se fit un masque tiède et parfumé.

Tout à coup, au milieu des baisers dont il les couvrait, le duc sentit tressaillir les mains de Mme Dubarry.

—Qu'est-ce? demanda-t-il en regardant autour de lui.

—Duc.... dit la comtesse avec un regard égaré.

—Eh bien!

—Quel est donc cet homme, là-bas, près de M. de Guéménée?

—Cet habit d'officier prussien?

—Oui.

—Cet homme brun, aux yeux noirs, à la figure expressive?

—Comtesse, c'est quelque officier supérieur que Sa Majesté le roi de Prusse envoie ici sans doute pour faire honneur à votre présentation.

—Ne riez pas, duc, cet homme est déjà venu en France il y a trois ou quatre ans; cet homme, que je n'avais pas pu retrouver, que j'ai cherché partout, je le connais.

—Vous faites erreur, comtesse; c'est le comte de Fenix, un étranger arrivé d'hier ou d'avant-hier seulement.

—Voyez, comme il me regarde, duc.

—Tout le monde vous regarde, madame: vous êtes si belle!

—Il me salue, il me salue, voyez-vous!

—Tout le monde vous saluera, si tous ne vous ont déjà saluée, comtesse.

Mais la comtesse, en proie à une émotion extraordinaire, n'écoutait point les galanteries du duc, et les yeux rivés sur l'homme qui avait captivé son attention, elle quitta, comme malgré elle, son interlocuteur pour faire quelques pas vers l'inconnu.

Le roi, qui ne la perdait pas de vue, remarqua ce mouvement; il crut qu'elle réclamait sa présence, et comme il avait assez longtemps gardé les bienséances en se tenant éloigné d'elle, il s'approcha pour la féliciter.

Mais la préoccupation qui s'était emparé de la comtesse était trop forte pour que son esprit se détournât vers un autre objet.

—Sire, dit-elle, quel est donc cet officier prussien qui tourne le dos à M. de Guéménée?

—Et qui nous regarde en ce moment! demanda Louis XV.

—Oui, répondit la comtesse.

—Cette forte figure, cette tête carrée, encadrée dans un collet d'or?

—Oui, oui, justement.

—Un accrédité de mon cousin de Prusse.... quelque philosophe comme lui. Je l'ai fait venir ce soir. Je voulais que la philosophie prussienne consacrât le triomphe de Coullon III par ambassadeur.

—Mais son nom, sire?

—Attendez—le roi chercha;—ah! c'est cela: le comte de Fenix.

C'est lui! murmura Mme Dubarry; c'est lui, j'en suis sûre!

Le roi attendit encore quelques secondes pour donner le temps à Mme Dubarry de lui faire de nouvelles questions; mais voyant qu'elle gardait le silence:

—Mesdames, dit-il en élevant la voix, c'est demain que madame la Dauphine arrive à Compiègne. S. A. R. sera reçue à midi précis: toutes les dames *présentées* seront du voyage, excepté pourtant celles qui sont malades; car le voyage est fatigant, et Madame la Dauphine ne voudrait pas aggraver les indispositions.

Le roi prononça ces mots en regardant avec sévérité M. de Choiseul, M. de Guéménée et M. de Richelieu.

Il se fit autour du roi un silence de terreur. Le sens des paroles royales avait été bien compris: c'était la disgrâce.

—Sire, dit Mme Dubarry, qui était restée aux côtés du roi, je vous demande grâce en faveur de Mme la comtesse d'Egmont.

—Et pourquoi, s'il vous plaît?

—Parce qu'elle est la fille de M. le duc de Richelieu, et que M. de Richelieu est mon plus fidèle ami.

—Richelieu?

—J'en suis certaine, sire.

—Je ferai ce que vous voudrez, comtesse, dit le roi.

Et s'approchant du maréchal, qui n'avait pas perdu de vue un seul mouvement des lèvres de la comtesse, et qui avait, sinon entendu, du moins deviné ce qu'elle venait de dire. J'espère, mon cher duc, dit-il, que Mme d'Egmont sera rétablie pour demain?

—Certainement, sire. Elle le sera pour ce soir, si Votre Majesté le désire.

Et Richelieu salua le roi de façon à ce que son hommage s'adressât à la fois au respect et à la reconnaissance.

Le roi se pencha à l'oreille de la comtesse et lui dit un mot tout bas.

—Sire, répondit celle-ci avec une révérence accompagnée d'un adorable sourire, je suis votre obéissante sujette.

Le roi salua tout le monde de la main et se retira chez lui.

A peine avait-il franchi le seuil du salon, que les yeux de la comtesse se reportèrent plus effrayés que jamais sur cet homme singulier, qui la préoccupait si vivement.

Cet homme s'inclina comme les autres sur le passage du roi; mais quoiqu'en saluant son front conservait une singulière expression de hauteur et presque de menace. Puis, aussitôt que Louis XV eut disparu, il se fraya un chemin à travers les groupes, et vint s'arrêter à deux pas de Mme Dubarry.

La comtesse, de son côté, attirée par une invincible curiosité, fit un pas. De sorte que l'inconnu, en s'inclinant, put lui dire tout bas et sans que personne autre l'entendît:

—Me reconnaissez-vous, madame?

—Oui, monsieur, vous êtes mon prophète de la place Louis XV.

L'étranger leva alors sur elle son regard limpide et assuré.

—Eh bien! vous ai-je menti, madame, lorsque je vous prédis que vous seriez reine de France?

—Non, monsieur, votre prédiction est accomplie, ou presque accomplie du moins. Aussi, me voici prête à tenir de mon côté mon engagement. Parlez monsieur, que désirez-vous?

—Le lieu serait mal choisi, madame, et d'ailleurs le temps de vous faire ma demande n'est pas venu.

—A quelque moment que vienne cette demande, elle me trouvera prête à l'accomplir.

—Pourrai-je, en tout temps, en tout lieu, à toute heure, pénétrer jusqu'à vous, madame?

—Je vous le promets.

—Merci.

—Mais sous quel nom vous présenterez-vous? est-ce sous celui du comte de Fenix?

—Non, ce sera sous celui de Joseph Balsamo.

—Joseph Balsamo...., répéta la comtesse, tandis que le mystérieux étranger se perdait au milieu des groupes. Joseph Balsamo! c'est bien! je ne l'oublierai pas.

(*La suite à demain.*)

PAUL ALDIGE & Co.

MAISON ROUGE, ENTRE LES DEUX MARCHES.

Vente en gros et en détail.

LES soussignés préviennent Messieurs les habitans et marchands, qu'ils viennent, par de nouveaux arrangements faits dans les villes du Nord, d'agrandir leur magasin de linge fait, marchandises sèches et habillemens, et qu'ils peuvent livrer à des prix bien au dessous de ceux auxquels ils ont vendus jusqu'à ce jour.

Messieurs les planteurs trouveront constamment chez eux un large assortiment des objets suivans:

Toile pour nègre, en Washington kersey, laine croisée.
dito dito laine et coton.
dito dito cotonnade.
Pantalon dito en kersey Washington et autres.
dito dito cotonnade du pays et américaine.
dito de fantaisie, cotonnade française et américaine.
dito satinet, drap et casimir.
Chemises rayées, pour nègre, et en ginga fil et mêle.
dito blanches et couleurs, françaises et imitation.
dito tricot laine, merinos, coton, rayées et unies.
dito moleton et coton croisé.
dito flanelle rouge, croisée et unie.
Caleçons flanelle, moleton, coton croisé et tricot.
Redingottes, paletots, sacs et habits, dernières modes, en drap.
Casimir, cotonnade et étoffes de fantaisie.
Gilets de dessous en soie, poil de chèvre et cachemire.
Bretelles et cravattes de toutes qualités.
Un assortiment complet de linge d'enfants.
Enfin, tout ce qui concerne le linge fait, articles tous parfaitement cousus, joignant le fashionable au comfort.
AUSSI:—Un assortiment complet de marchandises sèches.
Toiles d'Irlande, de Russie.
Coton duck pour voile et tente.
Indiennes américaines et françaises.
Kerseys, flanelles, couvertures de laine et de moleton.
Cotonnades américaine et français.
Cotons blanc et écru.
Mousseline de laine.
Challes.
Mouchoirs.
Satinets, casimirs, etc. etc.
PLUS:—Un assortiment complet de chaussures pour tous les âges et les deux sexes.

Nouvelle-Orléans le 8 septembre 1846.

9 sep—1m PAUL ALDIGE & Co.

BOIS DE CHAUFFAGE, BON MARCHE.

S'ADRESSER à Vor. PRÉILLIAT, au Vieux Bassin, No. 136, et rue Condé, No. 155. 9 sept—1m

B. & A. SOULIE ont transporté leur bureau au No. 129, rue Royale, entre St. Louis et Toulouse. 9 sept

CHAUSSONS DE LAINE.

LES soussignés viennent de recevoir un assortiment complet de chaussons de laine, qu'ils vendront à des prix très modérés. DUFOUR, DURAND & Co.

9 sept. 25, rue de Chartres.

A VENDRE par les soussignés, en débarquement du Vicksburg et Oswego:

Coton blanc de toutes les qualités, 3[4], 7[8], 4[4], 5[4] et 6[4];
Coton écru do 3[4], 7[8], 4[4], 5[4] et 6[4];
Indiennes foncées, nouveaux dessins;
Flanelle rouge croisée, de unie, blanche, jaune et rouge;
Percales rose et bleue;
Cartes à jouer de toutes les qualités;
Bretelles de do;
Fil en bobines par 100 et 200 yardes, blanc et en couleurs,
Epingles, bas et chaussons, &c.

9 sept DAVID & CHAPUS, 93, rue Chartres

DEPOT DE **Dentelles et Rubans**, chez DAVID & CHAPUS, 93, rue de Chartres.—Importeurs de Marchandises Françaises, Anglaises, Allemandes et du Pays. 9 sept

TAPIS! TAPIS! A BAS PRIX.

Au No. 27, rue de la Douane, et No. 26, rue de Chartres.

(*Entrée par l'une ou l'autre rue.*)

EN outre de notre assortiment, nous avons reçu par le navire Vicksburg (qui vient d'arriver) un grand stock de TAPIS achetés tout récemment à des prix extrêmement bas. Nous offrons en ce moment, en vente, une grande variété de tapis à meilleur marché que tout ce qui a été offert jusqu'ici. Cette variété de tapis, aux prix de 30 cents et au-dessus, est de tous les goûts, et mérite d'être vue par ceux qui ont besoin de cet article; elle consiste en:

Tapis anglais, genre de Bruxelles, supérieurs et d'un dessin tout nouveau;
Tapis à trois plis, en grandes variétés, nouveaux dessins et très beaux, quelques-uns à aussi bas que $1;
Ingrains extra-superfins, dessins de cette année et de couleurs très-riches;
Idem superfine, fins et communs;
Idem en coton et lin;
Idem vénitiens, damassés, à dessins, croisés et à simples raies;
Idem épais à petits dessins, pour salles et églises;
Tapis en baize, d'une yarde et demie et de 3 yardes,
Tapis de pieds, chenilles, garnis et Axminster;
Paillassons, toile cirée pour plancher, bandes, &c.
Ainsi que des tapis damassés, en laine et coton, riches et bien beaux, d'une aune et quart de large, à des prix aussi bas que $2.
Toute espèce de toiles, telles que linge de table, toile à draps, à chemises, serviettes, &c. à vendre à bas prix, par DAMERON, THOMSON & Co.

9 sept 25, rue de Chartres, et 27, rue Douane.

Décédée hier, à 8 heures A. M., dans sa 35me année, Mme PAULIN JOSEPH FLEITAS, née Célestine Jumonville de Villiers. Ses amis et connaissances sont priés, sans autre invitation, d'assister à son enterrement, qui aura lieu aujourd'hui, à 8 1/2 heures A. M. Son corps est exposé rue Dauphine, entre St-Phillippe et Ursulines.

Décédé hier, 8 septembre à midi, M. J. B. FLEURY, âgé de 61 ans, natif de France, près d'Amiens, département de la Somme. Ses amis sont invités à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui, à 4½ heures à la chapelle. Son corps est exposé rue Conde No 67, entre Dumaine et St. Philippe.

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orleans.

EXPÉDIÉS.

Navire Sultana, Pierce, New York,	A Coben
Brick Georgiana, Crispin, Brazos St Jago,	T C Twitchell
Goel Commerce, Parsons, Kingston, Jam,	capitaine
Goel Floridian, Lind, Brazos St Jago,	T C Twitchell
Goel Lone, Berry, Brazos St Jago,	T C Twitchell
Goel Elizabeth, Cockrill, Pensacole,	J Hurley & co
Goel Thos Pennoyre, McKinney, Balize Honduras,	Barrelli & co
Goel Alleghany, Wright, Port Lavaca,	capitaine
Goel John Rowlett, Handen, Brazos St Jago,	capitaine

ARRIVÉS.

Navire Union, Johnson, de New York.
Navire Oswego, Johnson, de New York.
Steamers Cora, Kimball, de Bayou Sara.
Nimrod, Dennis, de St Louis.
Louis Philippe, Hawk, de Louisville.
Tonnaleuka, Moody, de Cincinnati.
Saluda, Boyce, de St Louis.
Majestic, Ure, Baton Rouge.
Jno Aull, Cable, de St Louis.
Belle of the West, Hamilton, de Cincinnati.

DEPART DES NAVIRES A VAPEUR DE LIVERPOOL ET D'AMERIQUE.

	DE LIVERPOOL.	D'AMERIQUE
Britania	août 19	septembre 16
Great Britain	août 26	septembre 22
Acadia	septembre 4	octobre 1
Cambria	septembre 19	octobre 16
G. Western,	sept. 12	octobre 8

DATES.

New-York	août 30	Liverpool	août 4
Washington	août 31	Havre	août 1
Charleston	sept 3	Mexique	août 20
Matamoros	août 29	Havane	août 22

Le Remède Magique de Dalley, d'après la recette primitive et le seul Véritable.

LA MERVEILLE DU SIECLE.

Ce remède a plus de pouvoir et exerce une plus grande influence, sur les maladies qu'aucun autre connu. Il marche [illegible] douleurs, les brûlures, les plaies et les inflammations. Les médecins et les familles ne peuvent se dispenser de ce remède. La douleur résultant des plus graves brûlures, est calmée instantanément et guérie sans laisser de traces. C'est aussi un remède souverain pour guérir les maladies suivantes:

Rhumatismes, inflammations, hémorrhoïdes, maux d'yeux, faiblesse des reins [illegible] rhumes, maladies de peau, contusions, [illegible] boutons produits par la fièvre, maladies de poitrine, en un mot toutes les maladies dont on peut être affligé. La célébrité de ce remède ne pouvant manquer d'exciter la convoitise de certaines gens sans aveu, qui cherchent toujours à contrefaire les véritables médicaments.

☞ Chaque pot de notre remède porte la signature écrite du propriétaire, H. Dalley, sur l'enveloppe. Il n'y a que ceux-là de véritables, et les autres sont des contrefaçons.

En vente à l'Entrepôt du Sud de Dalley, 151, rue Chartres. 7 sept—1m

☞ ATTENTION—Les articles ci-après sont vendus seulement au dépôt véritable du Remède Magique de Dalley, 59, rue Poydras, savoir: Onguent de Gray, Potion pour la fièvre aiguë, Extrait de Salsepareille, Parfumerie de choix, Huile acoustique pour la surdité, Vermifuge, Liniment de Hays, pour les hémorroïdes, remède contre la migraine, remède de Bernard, contre la colique, Teinture des Indes pour les cheveux, vernis pour les poêles, joyaux [illegible], Baume de Hoarhound, le meilleur remède pour les rhumes, consomption, etc. 17 juin

☞ Les consignataires des marchandises suivantes reçues par le navire OSWEGO, de New-York, voudront bien faire connaître leurs résidences au comptoir [illegible] débarquement à la levée, en face du marché aux [illegible] [illegible] JAMES E. WOODRUFF, 60, rue du Camp. 9 sept.

☞ Les consignataires des marchandises ci-après, consignées "à ordre" sur le navire OSWEGO, de New-York, voudront bien faire connaître leurs résidences à [illegible] charge du débarquement à la levée, autrement les marchandises seront envoyées en magasin, à leurs frais et risques:

George W. Henderson, 13 colis, D et C. 16 dito, N [illegible] Helena, 22 colis, Johnson, 15 dito, A [illegible] triangle, 4 colis, Gordon, 3 dito, Osgood, 1 dito, W [illegible], 2 dito, Lapace, 4 dito, Forstall, 21 dito, Labranche, 6 dito. JAMES E. WOODRUFF, 60, rue du Camp. 9 sept.

TOILE A DRAPS, ECRUE—100 balles toile à draps, écrue, de qualités assorties, venant d'être reçues et à vendre à bas prix, par NORTH & BROTHERS. 9 sept Enc. Magasins et Commune.

INSTITUTION DE JEUNES DEMOISELLES,

PENSION, DEMI-PENSION ET EXTERNAT.

MME. P. ARPIN a l'honneur de prévenir les parents qu'elle a rentré ses classes depuis le 15 septembre courant. [illegible] 6 sept.

TROISIEME LIVRAISON DE MARTIN, L'ENFANT TROUVE. PAR E. SUE.

LA 3me Livraison de cet ouvrage est en vente chez VOR. HEBERT, Libraire, 149 rue de Chartres. 8 sept

TROISIEME LIVRAISON DES MEMOIRES D'UN MEDECIN.

LA 3me Livraison de cet ouvrage est en vente chez VOR. HEBERT, Libraire, 149 rue de Chartres. 8 sept

CONDUIT aux épaves de la première municipalité, rue Dumaine, entre Derbigny et Ro[bertson] [illegible] UNE VACHE [illegible]

MICHEL DUREL, Gardien des épaves. 9 sept

A LOUER—Deux Magasins, situés rue du Canal (Canal Street Row), près de la rue des Magasins, actuellement occupés par MM. Oakes & [illegible] & Co. On peut en prendre possession le 1er novembre 1846. G. A. & W. BARBARIN, No. 59, Chartres. 8 sept

Aux Habitans Sucriers.

LES soussignés offrent à vendre à des prix réduits, les articles suivans, savoir:

Lampes pour sucreries à huile.
do do do à gaz.
Cadières et amorces en cuivre.
do do en fer battu.
Tubes pour purger le sucre, d'après le nouveau procédé.
Briques à feu pour monter les équipages.
Gaz et bottes pour l'huiles.

Les soussignés peuvent recommander les lampes à gaz comme ce qu'il y a de mieux. Ces lampes ne brûlent que de vingt cents de gaz par quatorze heures, et cela, sans [illegible]. S. MASPEREAU & Co, rue Conde, No. 22

A VENDRE à des prix très réduits:—Un grand assortiment de lampes à gaz, à huile et à huile chimique. AUSSI—Huile, Gaz et Huile Chimique. S. MASPEREAU & Co, rue Conde, No. 22 [sept]—1m

Grates, Poeles, Cuisines.

LES soussignés arrivant du Nord, offrent à vendre à des prix très modérés, les articles suivans importés par eux, savoir:

600 grates assortis.
300 poeles do
350 cuisines do

Ils se chargeront du posage des grates, poêles et cuisines. S. MASPEREAU & Co, Rue Conde, No. 22

Aux Marchands de la Campagne.

LES soussignés venant d'arriver du Nord, offrent à vendre en gros, aux prix les plus modérés, les articles suivans, importés par eux, savoir:

Un grand assortiment de ferblanterie.
do do do articles en fonte.
do do do ustensiles de cuisine.
do do do ferblanterie peinte.
do do do baquets en bois.

Les soussignés s'étant arrangé avec les manufactures du Nord, font savoir aux marchands de la campagne, qu'ils pourront à l'avenir leur offrir constamment un assortiment complet de ces mêmes articles. S. MASPEREAU & Co, Rue Conde, No. 22 8 sep

INDUSTRIE COLONIALE,

JOHN A. LEON, Ingénieur Civil.

Office 34, Fenchurch-Street, London,

CONSTRUCTEUR de machines et d'ustensiles pour la fabrication et le raffinage des sucres; spécialement les appareils évaporateurs à double effet, perfectionnés, concentrant les liquides à *très basse* température et dans le vide. 8 sept—4m

BUREAU DU VOYER.

AVIS est donné que le comité des améliorations procédera, samedi prochain 12 courant, à l'élection des officiers ci après dénommés, surveillant les travaux de la voirie:

1 surveillant des travaux,
1 do des tombereaux,
4 piqueurs.

Les lettres d'application seront reçues au bureau du voyer jusqu'au 12 inclusivement.

Nouvelle-Orléans, 24 août 1846.

8 sept. J. COMMUNY, voyer.

NOURRICE—On demande une bonne nourrice bien recommandée. S'adresser au No 44, rue Royale. 8 sep

GOMME blanche triée—10 futailles gomme blanche triée, du Sénégal, en magasin et à vendre par C. DUFOUR, 11 Conti. 8 sept

TRUFFES—En magasin et à vendre par le soussigné:

100 boites truffes pures du Périgord,
200 demi boites do do
50 bouteilles do do
150 demi do. do do

8 sept CHS. DUFOUR, 11 Conti

WHISKEY—150 barils old reserve whiskey,
50 do Monongahela,
30 do Bourbon. Le tout des marques réputées de Marcus Smith Spencer, en magasin et à vendre par CHS. DUFOUR, 8 sept 11, Conti

REÇU par les derniers arrivages et à vendre par le soussigné:

2000 boites et 1/2 boites sardines à l'huile, de la marque bien connue, B. Guilloux,
300 paniers vin de champagne;
250 caisses liqueurs assorties;
70 do marasquin;
60 do curaçao;
25 do savons de Marseille;
70 barils vin Malaga;
50 caisses vin rouge, des marques St Julien et la Mission;
400 paniers anisette fine et superfine;
50 demi do guignolet;
24 caisses cerises au jus;
100,000 bouchons, à vendre par AUGUSTE MOLIER,

8 sept. rue St Louis, No. 99.

EN magasin et à vendre par le soussigné, pour clore diverses factures:

130 barriques vin rouge différentes qualités;
20 demi do. do do
50 barils vieux vin blanc Haut Sauterne,
250 caisses vin rouge Haut Brion, Latour, Gruau Larose, Lafitte et Margaux,
20 caisses vieux vin blanc Haut Sauterne 1825,
[illegible] caisses vieux vin Chambertin,
[illegible] Huile d'olive, marque Plagniol,
[illegible] huiles en bouteilles. G. DUFOUR, 11 Conti [9 sept]

OLIVES DE AMELANG—[illegible] caisses, à vendre par LOREILHE & Co. [illegible]

BANQUE DECITE.

Nouvelle-Orléans, 1er septembre 1846.

LE bureau des directeurs a aujourd'hui déclaré un dividende de trois pour cent sur le fond capital, provenant des bénéfices des six derniers mois, payables aux actionnaires ou à leurs fondés de pouvoirs, le ... courant. R. J. PALFREY, 2 sept—1m caissier.

DEMANDE—Deux messieurs, désirent trouver trois chambres garnies dans une famille décente demeurant près de la rue du Canal. Ils désireraient en prendre possession qu'au 1er novembre. S'adresser par une lettre adressée à R. No. 45, à la poste. 7 sept—8

Offre d'emploi pour un Nègre.

UN nègre de vingt à vingt cinq ans qui pourra offrir de bonnes recommandations, trouvera de l'emploi chez les soussignés, pour le service de leur magasin. Il sera préféré s'il est robuste, s'il connaît la ville et s'il parle anglais et français. LOREILHE & Co, 7 sep Encoignure Royale et Douane.

A VENDRE en débarquement du navire Diogenes, de Marseilles:

356 paniers Huile de M. Sue;
100 caisses do do;
60 paniers bouteilles vides.

MARTIAL PEYRET & Co, 7 sept—3 27, rue St. Louis.

EAU DE VIE—30 barils et neuf quarts de pipes Vernon eau de vie, venant d'arriver par le navire Thracian, à vendre REYNAUD, CUCULLU & Co, 7 sep 34 Tchoupitoulas

FRUITS A L'EAU DE VIE—36 caisses venant d'arriver par le navire Thracian, à vendre par REYNAUD, CUCULLU & Co, 7 sep 34 Tchoupitoulas

ARTICLES DIVERS—40 caisses fruits de [illegible], 50 do eau de fleur d'oranger, 25 do vin Muscat, 600 papier français, à vendre par REYNAUD, CUCULLU & Co, 7 sept 34, Tchoupitoulas

FARINE—300 barils marque de l'Aigle, 200 do Washington, 100 do demi barils de St Louis, à vendre par REYNAUD, CUCULLU & Co, 7 sep 34, Tchoupitoulas

TOILE ET CORDE d'Emballage—500 pièces toile et 300 colis cordes, à vendre par REYNAUD, CUCULLU & Co, 7 sep 34 Tchoupitoulas

FARINE—300 barils farine de St. Louis, de nouveaux froments, actuellement en débarquement du steamer Laclede, et à vendre par BUDDECKE, WOODS & Co, 7 sep 92 Tchoupitoulas

SUCRE raffiné de Boston—100 colis, sucre en pains, en morceaux et en poudre, en magasin, à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 7 sept 40 rue Gravier

THE—400 colis en boites de six, douze et treize livres, thé souchong, young hyson, etc., à vendre par NORCROSS & FOSDICK 7 sept 40, rue Gravier

CAFE—250 sacs Java, vieux gouvernement, 1re qualité, à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 7 sept 40 rue Gravier

CLOUS—550 barillets de Boston, à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 7 sept 40 rue Gravier

MAQUEREAUX—150 barils grands maquereaux No 3, fraîchement pêchés, à vendre par NORCROSS & FOSDICK 7 sept 40 rue Gravier

INDIGO—40 surons indigo de Carracas, première sorte, à vendre par NORCROSS & FOSDICK 7 sept 40 rue Gravier

SACS en pâtre—10,000 de deux boisseaux chacun, à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 7 sept 40, Gravier

FEVES—100 barils fèves blanches, à vendre par BUDDECKE, WOODS & Co, 7 sept 92 Tchoupitoulas

GRAISSE—130 barils, à vendre en magasin par BUDDECKE, WOODS & Co, 7 sept 92 Tchoupitoulas

HUILE DE LARD—120 barils huile pour l'hiver, à vendre par BUDDECKE, WOODS & Co, 7 sept 92 Tchoupitoulas

SUCRE DE LA HAVANE, à vendre par B VALLS, 26 Commune 7 sept

PICADURA—8 barils, à vendre par B VALLS, 26, Commune 7 sept

CACAO—17 sacs de Para, à vendre par B. VALLS, 26 Commune 7 sept

GRAINES POUR OISEAUX—30 sacs, à vendre par B VALLS, 26 Commune 7 sept

TABAC DE LA HAVANE—50 balles de la Havane, Vuelta de Abajo, pour capes et tripes, à vendre par B. VALLS, 26 Commune 7 sept

GENIEVRE de la Hollande—2 pipes marque de Swan, à vendre par B VALLS, 7 sept 26, Commune

WHISKEY—40 barils rectifié, à vendre par B VALLS 26 Commune 7 sept

BOUCHONS—50,000 en sacs, à vendre par B VALLS 26 Commune 7 sept

GUAVA—5 barils pâte et gelée, à vendre par B VALLS 26 Commune 7 sept

CONFITURES de la Havane—10 caisses, à vendre par B VALLS, 26 Commune 7 sept

CIGARES de la Havane—700,000 qualités assorties, à vendre par B VALLS, 26 Commune 7 sept

CHARBON pulvérisé pour distillateurs, 2 boucaults, à vendre par B VALLS, 26 Commune 7 sept

NOIR ANIMAL—10 barils, à vendre par B VALLS, 26 Commune 7 sept

HUILE D'Anis—3 estagnons à vendre par B VALLS 26 Commune 7 sept

AMANDES Douces et Amères—A vendre par B. VALLS, 26 Commune 7 sept

BOTTES, Souliers et Brodequins—Maintenant en débarquement—150 caisses directement des manufactures et à vendre à des conditions avantageuses, par FROST & Co, 16 Magasins 2 sept

BOTTES, Souliers et Brodequins—150 caisses en débarquement des navires Oneco, Shaw et Wm Gray, [illegible] un assortiment complet par le soussigné à vendre [illegible] G. W. DUNBAR, 30 Douane

EN débarquement du navire Diogène, de Marseille—110 barriques vin rouge;

100 caisses absynthe de Sauvaiol Bruneton & Co.
250 dito [illegible], olives, anchois, capres, &c.
200 dito eau de fleur d'oranger, à vendre par RAYMOND CAHUZAC, 2 sept 34, Vieille Levée

BOUCHONS—30 balles diverses qualités, à vendre par RAYMOND CAHUZAC, 34 Vieille Levée

CHANGE sur France, à vendre par AUGUSTE MOLIER, 2 sept 99, St. Louis

EN débarquement du navire Diogène, venant de Marseille, et à vendre par le soussigné: [illegible] barriques vin rouge de la marque Bandol. AUG. MOLIER, 99 St. Louis 2 sept

AUX HABITANS SUCRIERS.

CHAUDIERES à sucre en fer forgé, venant des forges d'Edwin May de Liverpool de différentes dimensions, à vendre par WYLIE & EGANA. [illegible]

A VENDRE, en débarquement du navire Thracian, de Bordeaux:

30 barriques vin rouge ordinaire,
100 barils vin blanc,
60 barriques vin rouge médoc 1840,
25 caisses vin rouge Château Giscours 1840,
200 caisses absynthe, marque Sauvajol Bruneton & Co.
50 do. Curaçao surfin,
100 paniers guignolet d'Angers,
40 milliers bouchons à dame-jeannes,
60 milliers bouchons ordinaires pour vin,
1400 boites et 1/2 boites sardines à l'huile,

POUGET FILS, 1 sept 147, rue Royale entre St. Louis et Toulouse

DIVERS—250 sacs vieux café Java, du gouvernement; 400 colis sucre en pains, écrasé et en poudre; 400 colis thé impérial, en boites de 6, 12, 13 liv.; 50 barriques riz de la Caroline; 100 caisses chandelles adamantines; 40 surons indigo, 200 milliers cigares, 1200 caisses sacs en pâtre, de 2 boisseaux et demi, 100 sacs poivre, 50 dito piment; 100 barillets maquereaux No. 3, à vendre en magasin par NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier

ON a besoin dans une Institution à Port Gibson, Miss., d'une dame capable d'enseigner le Français et de démontrer un peu de musique et de peinture. S'adresser franc de port, à M. J. Harvee, Directeur de l'Institution. L'application devra être faite en français et anglais. Les services de cette dame sont réclamés pour commencer du 1er octobre prochain. 31 août—12

CIGARES—234,100 cigares assortis de qualités, en débarque neuf du brick Hope Howes, venant de la Havane et des marques suivantes:—General Taylor, Capt. Walker, Sol, Gaul y Ca., Luna, Semiramis, Major Ringgold, major Brown, Palo Alto, &c., à vendre par J. M. CABALLERO, 31 août 32, Vieille Levée

SUCRE HAVANE—30 caisses en débarquement du brick Hope Howes, de la Havane, à vendre par J. M. CABALLERO & Co 31 août 32, Vieille Levée

10 CAISSES confitures de la Havane. 5 barils pâte et gelée de Guaba, 10 milliers regalias Dos Hermanas, en débarquement du brick Hayne de la Havane et à vendre par B VALLS, 26 Commune 31 août

DIVERSES Marchandises à vendre par J. M. CABALLERO, 32, Vieille Levée

1,800,000 Cigares de la Havane de toutes marques;
60 caisses Sucre Havane, blanc et jaune;
6 surons Indigo Guatemala;
8 barils Tabac à chiquer de Mde Miller & Co;
6 balles gomme copale;
10 caisses Tabac à chiquer de Thomas en petites caisses;
10 caisses Tabac à chiquer [illegible] de Saunders.

28 août

CIGARES de la Havane—400,000 cigares des meilleures manufactures, importés et à vendre à bas prix pour clore diverses factures, par HEPBURN & TURPIN, 25 mars No. 11, rue Royale.

SEL des Iles Turques, à vendre par WYLIE & EGANA,

FONDS de la Banque des Citoyens à vendre en sommes à convenance, par LEOPOLD JEANNET, 1er sept 22, rue St Louis

SULFATE de Quinine français, en caisses de 50 onces, à vendre par LEOPOLD JEANNET, 1er sept 22, rue St Louis

SULFATE de Quinine—500 onces de Sulfate de Quinine de Farr & Co, en débarquement du navire Robert Morris et à vendre par LEOPOLD JEANNET, 1er sept 22, rue St Louis

INDIGO de Guatemala—14 surons, à vendre par LEOPOLD JEANNET, 1 sept 22 St. Louis

TOILE de coton de la manufacture de Paterson, New Jersey, pour voiles, tentes et prelats, à vendre par LEOPOLD JEANNET, 22 St. Louis 1 sept

SERRURES Françaises—Numéros assortis, à vendre par LEOPOLD JEANNET, 22, St Louis 1 sept

DAMEJEANNES Françaises de 5 gallons, à vendre à livrer, par LEOPOLD JEANNET, 1 sept 22 St. Louis

KIRSCH—24 caisses Kirsch de Yersin et Lecoultre, à vendre par LEOPOLD JEANNET, 1 sept 22 St. Louis

CHARBON.

LES personnes qui désirent acheter leur approvisionnement d'hiver, en Charbon anglais et de Pittsburg, peuvent le faire maintenant à bon marché. ROBERT MURPHY, 15 août No. 96, Vieux Bassin, et 92, Vieille Levée

CHARBON—En déchargement vis à vis le chemin de fer Pontchartrain, du charbon de Pittsburg, de première qualité, à vendre en lots convenables aux acheteurs; s'adresser à B. & A. SOULIE, 31 juil—10 48 rue Conti

TRUFFES DU PERIGORD—300 boites de première qualité, à vendre par LOREILHE & Co, 20 août Encoignure Royale et Douane

ABRICOTS [illegible] A L'Eau-de-Vie—100 caisses, à vendre par LOREILHE & Co, 20 août Encoignure Royale et Douane

A[NISETTE] [illegible] supérieure—[illegible] caisses, à vendre par LOREILHE & Co, Encoignure Royale et Douane

SANGSUES.

35 MILLE sangsues de première qualité, récemment arrivées par le brick F. Soulé, et à vendre dans le prix de six à quinze cents par J. DELOCHE, pharmacien, 25 août—1m Encoignure Dumaine et Bourbon

BALANCES DE SECONDE MAIN—2 paires balances de Dearborn, avec tous les poids à sucre et à coton, en parfait état, à vendre à bas prix par J. U. LAVILLEBEUVRE, 5 sept. 77, rue du Canal.

J. U. LAVILLEBEUVRE a transporté son bureau au No 78, rue du Canal, entre Royale et Bourbon. 5 sept.

EN débarquement du navire Thracian, venant de Bordeaux:

3 caisses Peaux de veaux cirées, qualité supérieure, à vendre par H. DE GOER & RIFFLARD, 21, Magasins.

VIN de Bergasse—30 barriques en débarquement du navire Diogenes, à vendre par les soussignés. J. F. BERCIER & Co. 5 sept 34 Vieille Levée

VINS de Bordeaux—50 barriques Pauillac, Médoc, 75 barils Sauterne, reçus par le navire Thracian, à vendre par J. F. BERCIER & Co, 5 sept 34, Vieille Levée

REÇU par le navire Thracian—16 barriques vin rouge de Bordeaux, marque Brankfort, à vendre à $45 la barrique. On ne pourrait trouver ailleurs ce vin à moins de $60. Les personnes qui désirent avoir du vin de choix peuvent venir le goûter et juger par elles-mêmes. Reçu par le navire Diogenes, cinquante barriques vin de Bedford, et 100 paniers huile de Plagniol. D. LANATA, No. 10, rue Jefferson. 5 sept

A VENDRE au débarquement du navire Thracian de Bordeaux, par les soussignés les vins ci après, qu'ils recommandent particulièrement aux familles:

35 barriques vin rouge, Bourg côte rôtie—1844,
32 do do St-Emilion—1841,
6 do do Vieux Château-Margaux—1841
30 barils vin blanc, Haut-Sauterne et Barsac.

LOREILHE & Co, 5 sept. Encoignure Royale et Douane

VINS—300 colis Malaga, Sicile, Lisbonne, Madère, Marseilles, Champagne et St. Julien, en quarts de pipes, caisses et paniers, à vendre par ROBERTS & HALL, 5 sept 75 Magasins

SEL—50 barils et caisses sel pour table et 1200 sacs sel de Liverpool, à vendre par ROBERTS & HALL, 75 Magasins 5 sept

EN débarquement du navire Diogenes, venant de Marseille, et à vendre par le soussigné:

100 barriques vin Bergasse,
50 paniers d'huile de J. Plagniol.

4 sept—15. G. M. LUCAS, 30, Bienville

TOILE D'IRLANDE A BAS PRIX.

LE soussigné offre à vendre, huit caisses de véritables Toiles d'Irlande, qu'il vient d'acheter à bon compte et vendra à des prix extrêmement bas. Ces toiles sont de fil pur, sans mélange, et ont été blanchies expressément pour des familles. Ceux qui ont besoin de toiles sont priés de venir examiner celle-ci, au No. 33, rue de Chartres, encoignure Douane. C. M. SIMPSON 3 sept

NOUVELLEMENT reçu et à vendre en magasin 30 caisses anchois, 30 do salaisons assorties par S. Va. BARRETT, 21 Gravier 3 sep

A VENDRE en débarquement du navire Thracian venant de Bordeaux

50 barriques vin rouge,
100 paniers anisette superfine,
50 caisses liqueurs superfines, en bouteilles et flacons,
400 boites et demi boites sardines.

EN MAGASIN

1,000 caisses vin rouge St-Julien, Château Lafitte, Château Margaux et Cantenac,
100 caisses vin blanc Haut Sauterne et Barsac,
50 do 24 demi bouteilles do,
50 do liqueurs sortine
40 douzaines encre ne bouteilles, de litre, à vendre par S. Va. BARRETT, 21 Gravier 3 sep

CLOUS—1100 barillets assortis, à vendre par ROBERTS & HALL, 3 sept 75, rue Magasins

EPICES MOULUES—300 paquets, gingembre, poivre de Sumatra et Cayenne, piment, casse, clous de girofle, moutarde, &c. &c., à vendre par ROBERTS & HALL, 3 sept 75 Magasins

SUCRE HAVANE—126 caisses sucre blanc, jaune et brun, en magasin et à vendre par L. CANTIN, 1 sept 42, Gravier

AMANDES—100 caisses amandes douces sans coques, 15 do amandes amères, en débarquement du brick Grecian, à vendre par L. CANTIN, 1 sept 42 Gravier

SUCRE—[illegible] caisses en débarquement du brick Hope Howes, à vendre par L. CANTIN, 1 sept 42, Gravier

BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS [illegible] caisses en magasin, comprenant un assortiment varié de chaussures fraîches, à vendre par R. G. HOBBS, 12 rue Douane

A[VENDRE]—200 caisses en débarquement des barques Manchester, Oberlin et Oneco. 1 sept

A VENDRE par les soussignés, en débarquement du navire Thracian, de Bordeaux:

50 caisses fruits au jus, de la nouvelle récolte,
15 do fruits assortis au jus,
15 do cerises à l'eau de vie
10 do Marasquin de Zara,
10 do Absinthe suisse,
60 do Conserves alimentaires, petits pois, cèpes à l'huile, pâtes truffés, &c.
300 do de 12 bouteilles vides,

LOREILHE & Co, 29 août Encoignure Royale et Douane

VINS—Les barriques vin rouge, diverses qualités; Vin rouge en grandes bouteilles et demi bouteilles; Vin blanc en demi bouteilles, 50 barils vin blanc, Haut Sauterne, Vin blanc de Jurançon en grandes bouteilles, Vin rouge en caisses, St. Emilion très vieux. Vin rouge en caisses, bon ordinaire, Bouchons de diverses qualités, [illegible] A vendre par E. TALAMON, 31 août 80, rue St Louis

PRUNES—30 caisses de 12 et 1½ bocaux en débarquement du navire Thracian et à vendre par RAYMOND CAHUZAC, 29 août 34 Vieille Levée

SALAISONS—150 caisses capres, olives et cornichons en débarquement du navire Thracian, à vendre par RAYMOND CAHUZAC, 29 août 34 Vieille Levée

A VENDRE par le soussigné en débarquement du navire Lawrence, de Bordeaux

5 barriques de vin rouge, Château de Bernone, Médoc 1841.
do do Médoc.
9 demi barriques vin blanc, Sauterne.

VOR. MAIGNAN, 4 sept 87 rue St Louis

FARINE—300 barils farine City Mills, à vendre par REYNAUD, CUCULLU & Co, 4 sept 34, Tchoupitoulas

FARINE—200 barils Star, à vendre par REYNAUD, CUCULLU & Co, 4 sept 34 Tchoupitoulas

FARINE—1000 barils excellents St Louis, Baltimore farine de ménage, à vendre par REYNAUD, CUCULLU & Co, 4 sept 34 Tchoupitoulas

CIGARES—150,000 cigares venant d'arriver de la Havane, comprenant des marques les plus réputées telles que Estrella, Judio-Errante, Amazona, Victoria, Franklin, Eloa. Aussi par des arrivages précédens, cent mille cigares en grandes variétés et de bonnes marques, dimensions et qualités, en magasin et à vendre par REYNAUD, CUCULLU & Co 4 sept 34, Tchoupitoulas

VIN—15 barriques Montferrand, 12 dito St. Emilion, 12 dito Queyries, à vendre par REYNAUD, CUCULLU & Cd, 25 août 34 Tchoupitoulas

HUILE d'Olive—80 caisses huile de Marseilles, marque de Plagniol, à vendre par REYNAUD, CUCULLU & Co, 25 août 34, Tchoupitoulas

PORC—80 barriques jambons, épaules, plats côtes, 1re qualité, à vendre par G & R BUCHANAN & Co

MARCHANDISES D'AUTOMNE.

PAR le navire Geo. Stevens, de Liverpool, nous avons reçu quelques colis de très belles marchandises d'automne, sur lesquelles nous appelons l'attention des détaillants de la ville. H. DE GOER & RIFFLARD, 20 août 21, rue des Magasins

BOMBAZET noir—Quelques caisses Bombazet noir qualité supérieure, en débarquement du navire Geo Stevens, de Liverpool, importé expressément pour ce marché, et à vendre en gros, à bas prix. H. DE GOER & RIFFLARD, 20 août 21, rue des Magasins

MERINOS anglais—En débarquement du Geo. Stevens, de Liverpool, six caisses Merinos anglais, en couleur de fantaisie, à vendre à bas prix pour du comptant, H. DE GOER & RIFFLARD, 20 août 21, rue des Magasins

EN débarquement du navire Geo. Stevens, de Liverpool, une caisse de damassés à dessins riches, d'un tout nouveau style, que l'on vendra en gros et à très bas prix. H. DE GOER & RIFFLARD, 21 août 21, Magasins

AUX MARCHANDS TAILLEURS—Les soussignés ont reçu par le navire Geo. Stevens, de Liverpool [illegible] caisses de tweeds anglais, 6[4], fantaisie, Une caisse casimir à carreaux, de mode, Une dito serge à dessins, de fantaisie, Une dito étoffes à gilets, Marseille riche, H. DE GOER & RIFFLARD, 20 août 21, Magasins

PIQUE de Marseille—Nous appelons l'attention des détaillans sur les articles suivans: Courtepointes de Marseille 10, 12 et 14[4]. Idem 6[4] pour berceaux, couvertures de toilettes, en couleurs, 5[4]. H DE GOER & RIFFLARD, 20 août 21, Magasins

CHAPEAUX DE PARIS.

MODE D'AUTOMNE.

LES soussignés ont reçu trois caisses de chapeaux feutre noir, nouveau style, qu'ils vendront à très bon marché pour du comptant. H. DE GOER & RIFFLARD, 6 août 21 Magasins

DIX PIASTRES DE RECOMPENSE.

PARTIE marronne de chez le soussigné, le 2 d'août dernier, la négresse EVE, âgée d'environ 25 ans, taille moyenne, parlant l'anglais et le français, s'habillant presque toujours en indienne demi deuil, et toujours très proprement vêtue. Il lui manque quelques dents de devant à la mâchoire supérieure, les lèvres grosses, taille essélée. La récompense ci-dessus sera payée à quiconque la logera dans une des geoles de cette ville, et en donnera avis à M. V. Allain, rue Conti No. 17. 4 sept—1m A. TROUARD.

DIX PIASTRES DE RECOMPENSE.

Le mulâtre EDOUARD, parti marron le 2 courant de l'habitation de M. Jos. E. Whitah, près Plaquemines, qui fut pris le 28 courant et mis à bord du steamer Rainbow pour être rendu à son maître, est parvenu à s'échapper du bord du steamer ce même après midi. C'est un assez joli mulâtre, de la taille d'environ 4 pieds 11 pouces, âgé de 18 à 20 ans, ayant le regard en-dessous lorsqu'on lui parle directement. Il parle anglais et français. La récompense ci-dessus sera donnée à quiconque le ramènera à McCALL & ADAMS, 31 août—1m 82 Gravier

QUINZE PIASTRES DE RECOMPENSE.

ABSENT de l'habitation du soussigné, à McDonoghville, depuis samedi dernier, le nègre SAM, âgé d'environ trente ans, taille de 5 pieds 5 ou 6 pouces, mince, pas bien fait. Il parle l'anglais et le français, a le regard un peu en-dessous, le front très bas, sans barbe, le teint jaunâtre. Cet esclave est bien connu pour avoir vendu journellement du lait dans les environs du marché Poydras, 2ème Municipalité. La récompense ci-dessus sera donnée à la personne qui logera le dit nègre dans une des geôles de cet Etat. A. DELPIT, 28 août—12 16, rue St Louis

VINGT-CINQ PIASTRES DE RECOMPENSE.

EN marronnage depuis le 31 juillet dernier, le nègre GEORGES, âgé de quarante cinq ans taille de cinq pieds dix pouces environ, d'une très forte constitution, ayant l'intérieur de la lèvre inférieure blanc, il a l'œil de son bras entre l'épaule et le coude une cicatrice provenant d'un coup de couteau. La récompense ci-dessus sera donnée à quiconque arrêtera le dit nègre et en donnera avis aux soussignés. DARBY & TREMOULET, agents, 4 sep—3 en 1m 86 Vieille Levée